

Propositions pour la mise en place d'un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA

Alain Brilleau
François Roubaud

Les enquêtes 1-2-3 réalisées dans la principale agglomération de sept Etats membres de l'UEMOA ont fourni des premiers résultats sur l'emploi, le secteur informel, la consommation, la pauvreté subjective, la gouvernance et la démocratie. La disponibilité régulière de ces informations est indispensable en particulier pour le suivi des politiques de lutte contre la pauvreté. L'article présente en détail différents dispositifs permettant de produire l'ensemble de ces informations selon une méthodologie harmonisée et de manière pérenne, et il privilégie un socle minimal, à savoir une enquête 1-2-3, cinq ans après les premières sur la principale agglomération des huit Etats membres de l'UEMOA. En plus de ce socle minimal, certains Etats pourraient mettre en place des dispositifs plus ambitieux par une plus grande couverture géographique et/ou temporelle, ainsi que des thématiques abordées. L'article propose de plus que ces enquêtes puissent être mobilisées pour évaluer l'impact de projets de développement.

Contexte

L'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) poursuit entre autres objectifs celui « d'assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une surveillance multilatérale » Pour réaliser cet objectif, il demeure prioritaire de disposer de statistiques harmonisées et fiables.

Or, les systèmes statistiques nationaux souffrent de plusieurs maux depuis les années 1980 notamment :

- l'irrégularité dans la production des statistiques de base du fait des faibles moyens matériels, financiers et humains dont ils disposent ;

- le manque de comparabilité de ces statistiques de base et par conséquent des agrégats macroéconomiques qui en sont dérivés ;
- les retards importants dans la production des comptes nationaux et l'utilisation de méthodologies obsolètes dans ce domaine (SCN 68).

Pour remédier à cette situation, la Commission de l'UEMOA a réalisé entre 2001 et 2004 un Programme régional d'appui statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA (PARSTAT) sur financement de l'Union européenne. Les actions ont concerné les domaines suivants : comptes nationaux, secteur informel urbain et emploi, indice de la production

industrielle, indice des prix à la consommation en Guinée-Bissau, statistiques du commerce extérieur, note de conjoncture régionale et base de données sur la compétitivité.

L'objectif global de la composante « secteur informel urbain et emploi » était d'aider les Etats membres à mettre en place au niveau national un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel, dispositif devant être compatible avec les moyens humains et financiers disponibles.

Les objectifs spécifiques visaient à :

- Disposer des informations fiables et comparables, d'une part, sur l'emploi en milieu urbain (emploi moderne et informel), d'autre part, sur les principaux agrégats du secteur informel à partir d'enquêtes spécifiques menées dans la principale agglomération de chaque Etat membre ;
- Améliorer la fiabilité et la comparabilité des PIB des Etats membres de l'UEMOA à partir de ces enquêtes ;
- Analyser au plan régional le rôle du secteur informel dans les économies nationales ;
- Disposer d'un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel permettant de mieux appréhender l'impact économique et social des politiques économiques.

La composante « secteur informel urbain et emploi » du programme PARSTAT a consisté à réaliser des enquêtes emploi (phase 1) et des enquêtes secteur informel (phase 2) de l'enquête 1-2-3 dans la principale agglomération de sept Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

Pour prendre en compte les nouvelles orientations des politiques économiques de lutte contre la pauvreté des pays du Sud, avec l'extension du concept de pauvreté à des dimensions extra-économiques telles que la gouvernance, l'adhésion et la participation des populations, et afin de profiter de manière optimale de l'architecture originelle de l'enquête 1-2-3, il a été jugé opportun de compléter le dispositif initial prévu par le programme PARSTAT, en ajoutant la réalisation de la phase 3 (enquête sur la consommation et la pauvreté) et trois modules qualitatifs (pauvreté subjective, gouvernance, démocratie).

Les résultats des enquêtes emploi, secteur informel et consommation ainsi que celles sur les modules ont été publiés par les INS de chacun des sept Etats (voir bibliographies des autres articles du présent STATECO), sauf celle sur la consommation de la

Côte d'Ivoire où l'enquête n'a pu avoir lieu en raison des événements politiques. Par ailleurs, AFRISTAT a publié trois analyses régionales avec l'appui de DIAL. La première porte sur les comportements en matière d'activité, d'emploi et de chômage, la deuxième porte sur les mécanismes de fonctionnement du secteur informel et la troisième sur la consommation des ménages. Enfin DIAL a publié une analyse régionale des résultats des enquêtes sur la pauvreté subjective, la gouvernance et la démocratie.

C'est la première fois qu'une enquête mesurait l'emploi avec une telle précision dans les Etats de l'UEMOA. Grâce à l'utilisation de concepts et définitions issus de nomenclatures internationales (notamment la Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA)) et de la publication d'AFRISTAT « Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel » et d'une méthodologie rigoureusement identique, il a été possible de procéder à des comparaisons d'une grande fiabilité sur la structure et le fonctionnement des marchés du travail urbain de la région.

On peut conclure que l'ensemble des sept enquêtes 1-2-3 ont été menées à leur terme avec succès. Cependant, cet aboutissement heureux a été obtenu au prix de bien des difficultés et avec un certain retard. La qualité des enquêtes est probablement largement supérieure à la plupart des enquêtes réalisées jusque là grâce, en particulier, à un important appui méthodologique et technique (voir article méthodologique dans ce numéro). Il est légitime de penser que sans cette composante d'appui technique, peu de pays auraient pu mener l'ensemble du processus d'enquêtes à son terme. Ce diagnostic pessimiste est le résultat d'un énorme déficit de ressources humaines qualifiées dans les INS des Etats membres de l'UEMOA. De plus, la multiplication des enquêtes ces dernières années, grâce notamment aux financements apportés via les initiatives de lutte contre la pauvreté, a eu pour conséquence néfaste et quasi inévitable, une baisse de la qualité des informations, alors que la norme antérieure était déjà insuffisante.

Il convenait de mettre à profit cette expérience pour proposer des dispositifs d'enquêtes appropriés et adaptés aux moyens disponibles pour le suivi de l'emploi et du secteur informel, mais aussi des conditions de vie des ménages dans un cadre plus général.

Le présent article a pour objet de proposer plusieurs scénarios pour la mise en place d'un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel et plus généralement de la pauvreté dans les Etats membres de l'UEMOA.

Il s'articule autour des quatre points suivants :

- Rappel du dispositif des *enquêtes 1-2-3*,
- Scénarios pour un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel,
- Mobilisation des enquêtes pour l'évaluation d'impact de certains projets de développement,
- Conclusion.

Il convient de souligner que les différents scénarios proposés ci-dessous ont fait l'objet d'un large consensus de la part des INS et de la Commission de l'UEMOA lors du séminaire de restitution du Programme PARSTAT organisée par celle-ci à Ouagadougou en septembre 2004 (Commission de l'UEMOA, 2004).

Tableau 1 : Echantillons des enquêtes 1-2-3

Pays	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Agglomération	Cotonou	Ouagadougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	
Phase 1 :								
Nbre initial de ménages échantillon	3 000	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	18 000
Nbre final de ménages échantillon	3 001	2 458	2 494	2 409	2 500	2 479	2 500	17 841
Phase 2 :								
Nbre initial d'UPI échantillon	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	7 000
Nbre final d'UPI échantillon	939	988	999	987	749	1 031	960	6 653
Phase 3 :								
Nbre initial de ménages échantillon	576	1 008	576	1 008	576	576	576	4 896
Nbre final de ménages échantillon	573	936	-	956	575	568	569	4 177
Modules :								
Nbre ménages, module Pauvreté	3 001	2 458	2 494	2 409	2 500	2 479	2 500	17 841
Nbre individus, module Gouvernance et démocratie	6 238	2 023	4 794	4 482	6 431	6 829	1 840	32 727

Au niveau national, les moyens humains nécessaires comprenaient, d'une part, le personnel des INS et, d'autre part, le personnel extérieur à l'INS qui composait essentiellement le personnel de

Rappel du dispositif des *enquêtes 1-2-3*

L'ampleur des activités menées dans le cadre des *enquêtes 1-2-3* des pays de l'UEMOA peut être évaluée, d'une part, par la taille des échantillons des différentes phases de l'enquête et, d'autre part, par les moyens humains mobilisés.

Ce paragraphe ne reprend pas la méthodologie détaillée des *enquêtes 1-2-3* réalisées dans les sept agglomérations, méthodologie disponible par ailleurs dans ce numéro. Il s'agit seulement d'un rappel des choix méthodologiques et des moyens mis à disposition pour réaliser cette opération.

terrain (enquêteurs et contrôleurs).

Pour chacune des sept agglomérations, les travaux de collecte peuvent être résumés ainsi :

Tableau 2 : Personnel et durée de la collecte des enquêtes 1-2-3

	Personnel de terrain	Durée de collecte des données
Phase 1	50 enquêteurs, 10 contrôleurs	1,25 mois
Phase 2	20 enquêteurs, 5 contrôleurs	1,25 mois
Phase 3	32 enquêteurs, 8 contrôleurs	1,25 mois

Les choix faits (enquête sur la seule principale agglomération de chaque pays, taille des échantillons) résultaient essentiellement des

moyens financiers disponibles pour réaliser ces enquêtes simultanément dans les sept pays.

Scénarios pour un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel

L'objectif de cet article est de proposer la mise en place, au niveau national, d'un dispositif de suivi de l'emploi, du secteur informel, et de la consommation et de la pauvreté de la gouvernance et de la démocratie. Ce dispositif doit être compatible avec les moyens humains et financiers disponibles.

En outre, ce dispositif de suivi doit être articulé, d'une part, avec le dispositif statistique des enquêtes auprès des ménages (harmonisation des concepts avec les autres enquêtes auprès des ménages, articulation de la périodicité avec ces autres enquêtes), et, d'autre part, avec le dispositif du suivi des entreprises (harmonisation des définitions des unités modernes et des unités informelles).

Avant d'évoquer les dispositifs possibles, un point rapide est nécessaire sur les enquêtes auprès des ménages récentes menées dans les différents pays.

Tableau 3 : Enquêtes nationales auprès des ménages réalisées depuis 2000 ou prévues d'ici 2005¹

Bénin	EDS (2001), <i>Enquête 1-2-3</i> Cotonou (2001/2002), RGPH (2002), QUIBB (2003), <i>Enquête 1-2-3</i> milieu urbain (2003), Enquête intégrée (projet), QUIBB (projet), Recensement agricole (projet)
Burkina	<i>Enquête 1-2-3</i> Ouagadougou (2001/2002), Enquête prioritaire avec QUIBB (2003), EDS (2003), EBC (projet)
Côte d'Ivoire	ECVM (2002), <i>Enquête 1-2</i> Abidjan (2002), Enquête 1-3 Abidjan (Projet)
Mali	EDS (2001), EMEP (2001/2002), <i>Enquête 1-2-3</i> Bamako (2002), ELIM (2003/2004), Enquête permanente emploi (2004), Recensement agricole (projet)
Niger	MICS (2000), RGPH (2001), <i>Enquête 1-2-3</i> Niamey (2002) ; QUIBB (projet), Recensement agricole (projet)
Sénégal	MICS II (2000), EPPS (2001), QUID (2001), ESAM II (2001/2002), RGPH (2002), <i>Enquête 1-2-3</i> Dakar (2002/2003), QUIBB (projet), EPPS (projet)
Togo	MICS (2000), <i>Enquête 1-2-3</i> Lomé (2001/2002), Enquête nationale sur les dépenses des ménages (2004), QUIBB (projet)

Eu égard au rôle économique et social du travail en particulier dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté, le suivi de l'emploi devrait être un élément central du dispositif des statistiques auprès des ménages.

Dans la plupart des pays du monde, au premier rang desquels les pays développés, mais aussi dans les Pays en développement (PED) d'Amérique latine, d'Asie, du Maghreb, l'enquête-emploi est au centre du dispositif statistique auprès des ménages. Par enquête-emploi, on entend un type générique d'enquêtes par sondage auprès des ménages, périodiques et standardisées au niveau international, traitant du marché du travail en général, des conditions d'activités de la population (emploi, chômage, revenus, etc.). Non seulement, il s'agit de l'enquête auprès des ménages la plus répandue dans le monde, mais aussi de celle qui a connu le plus grand effort d'harmonisation des concepts et des méthodologies de mesure, pour permettre des comparaisons internationales, notamment sous l'impulsion du BIT.

Or, en Afrique et en particulier en Afrique de l'Ouest, les dispositifs de suivi de l'emploi sont quasi inexistantes et l'emploi n'est souvent mesuré que lors des recensements de la population ou très sommairement à l'occasion de la réalisation

d'autres enquêtes auprès des ménages consacrées à d'autres thèmes. Un certain nombre de travaux ont pourtant montré que la mesure de l'emploi à travers les recensements sous-estime massivement les taux d'activité, l'emploi informel et surestime en contrepartie les taux de chômage. En outre, la mesure de l'emploi et du secteur informel reposait jusqu'à maintenant sur des définitions et des méthodologies différentes d'un pays à l'autre et qui diffèrent aussi quelquefois de celles retenues par les instances internationales. L'irrégularité de la production de ces statistiques de base est liée en grande partie aux faibles moyens matériels et humains dont disposent les systèmes statistiques nationaux.

Deux types d'arguments militent en faveur du recours aux enquêtes sur l'emploi pour le suivi de la pauvreté dans les pays en développement. On peut d'abord invoquer des raisons analytiques. La question de l'emploi est d'autant plus centrale que l'immense majorité de la population des pays pauvres tire ses revenus du travail, notamment les plus défavorisés, les transferts institutionnels (prévoyance sociale) et les revenus du capital ne jouant qu'un rôle marginal. Plus qu'ailleurs, l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et de l'accès à l'emploi est au centre des politiques économiques. Au-delà de ces considérations économiques et sociales, la mise en

place d'enquêtes emploi se justifie pour des raisons techniques, qui touchent à la fois à la gestion statistique des enquêtes et au renforcement des capacités institutionnelles des instituts nationaux de statistique (INS). En effet, les enquêtes emploi sont particulièrement aisées à mettre en œuvre. Le questionnaire est léger et peut être appliqué sur le terrain dans un temps limité. En conséquence, le coût des enquêtes-emploi, phases 1 *des enquêtes 1-2-3*, est limité, pour les raisons ci-dessus mentionnées. Enfin, elles apportent une base idéale pour élaborer des stratifications opératoires sur les ménages et les Unités de Production Informelles (UPI), pertinentes pour des questionnements divers, et permettant de greffer des enquêtes ou modules additionnels sur les thèmes les plus variés, comme le montrent les expériences de Madagascar et du programme PARSTAT.

La deuxième phase du dispositif de l'*enquête 1-2-3* est réalisée auprès des chefs d'unités de production informelles identifiées lors de la première phase (l'enquête-emploi). Son intérêt dans une perspective de suivi de la pauvreté réside dans le fait que le secteur informel est un lieu de concentration des poches de pauvreté. Porter une attention particulière à ce secteur permet dès lors de cibler une grande partie des pauvres. L'analyse des conditions d'activité, des performances économiques, et du mode d'insertion des unités informelles dans le tissu productif permet d'appréhender l'impact des politiques sur le secteur et la stratégie des ménages qui en tirent une source d'emploi ou de revenus.

L'enquête vise ainsi à répondre à des interrogations précises sur le rôle de ce secteur dans l'économie ainsi que sur sa contribution réelle et potentielle à l'amélioration des conditions de vie de la population. A titre d'exemple, la mise en place de systèmes de micro-finance vise à toucher les plus démunis en favorisant le développement des petites unités de production informelles. Mais la question se pose : qui sont les bénéficiaires de ces systèmes et quel en est l'impact ? Dans un autre registre, compte tenu des opportunités limitées en termes d'emplois dans le secteur formel, l'encouragement des activités informelles constitue-t-il une alternative viable permettant d'engendrer une dynamique de croissance ? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire d'appréhender avec soin le circuit économique au cœur duquel gravite le secteur informel en analysant l'évolution de sa structure et de sa production, l'origine de ses consommations intermédiaires, de son capital, de son investissement, de son financement, ainsi que de la demande qui lui est adressée.

Par ailleurs, les résultats de la phase 2 (enquête sur le secteur informel) du Programme PARSTAT

montrent bien l'importance économique de ce secteur informel dans les sept agglomérations tant au niveau de son poids dans le PIB des pays que de son importance sociale avec le nombre d'emplois de ce secteur par rapport au secteur formel.

La phase 3 de l'*enquête 1-2-3* est une enquête classique sur le budget et la consommation. Ainsi, son objectif est de déterminer le niveau et la structure de la consommation des ménages. Son originalité réside dans l'estimation des montants des dépenses des différentes catégories de ménages par produits, suivant le lieu d'achat, et notamment leur origine formelle ou informelle. Elle permet en outre de cerner les comportements des ménages dans leurs décisions d'acheter un produit dans le secteur formel ou informel, et de connaître les pays de provenance des produits consommés.

Les modules qualitatifs du dispositif classique de l'*enquête 1-2-3* sont au nombre de trois : « multiples dimensions de la pauvreté », « gouvernance » et « démocratie ». Le principal objectif du premier module est de recueillir la perception des ménages de leurs conditions de vie. Le module « démocratie » vise à recueillir le point de vue de la population sur le fonctionnement (dysfonctionnement) de la démocratie, sur l'adéquation de ce régime politique au contexte du pays, ainsi que sur les valeurs considérées comme essentielles dans la société. L'objectif du module « gouvernance » est de connaître le point de vue des ménages sur la gouvernance dans le pays, et plus spécifiquement leur appréciation sur le fonctionnement de l'administration ainsi que leur jugement sur le rôle de l'Etat (sur ce qu'il fait ou devrait faire).

La réalisation d'enquêtes sur l'emploi et le secteur informel et d'une manière plus générale sur le suivi de la pauvreté est une nécessité dans l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA

Les questions qui se posent pour la mise en place d'un dispositif sont les suivantes :

- **Quels domaines couvrir** (emploi, secteur informel, conditions de vie, consommation, modules qualitatifs, autres modules) ?
- **Quel champ géographique** (national urbain et rural, national urbain, principale agglomération) ?
- **Quel champ d'activités pour le secteur informel** (activités non agricoles, activités agricoles) ?
- **Quelle périodicité** pour l'enquête ou les enquêtes ?

Les réponses à ces questions permettent de définir le dispositif en sachant bien que la nature de ce

dispositif est essentiellement tributaire des moyens financiers mais aussi humains disponibles au niveau des INS.

Il est aisé de se rendre compte qu'il existe de très nombreux dispositifs possibles en croisant les variables domaines x champ géographique x champ d'activités x périodicité.

Le dispositif pourrait être aussi mis en place progressivement : par exemple, on pourra partir de l'expérience des enquêtes réalisées dans la plus grande agglomération pour étendre le suivi à l'ensemble du milieu urbain et plus tard aux zones rurales et arriver à couvrir ainsi l'ensemble du pays.

Les propositions présentées ci-après prennent en compte trois séries d'éléments :

- les besoins prioritaires en informations économiques et sociales pour la conduite des politiques économiques, que l'enquête 1-2-3 est susceptible de fournir ;
- l'optimisation de l'articulation entre les opérations passées commanditées par la Commission de l'UEMOA en matière d'enquêtes auprès des ménages (Enquêtes Dépenses des Ménages, 1996 ; Programme PARSTAT, 2001/2003) et à venir dans l'élaboration de séries chronologiques cohérentes et harmonisées au niveau régional ;
- les enseignements tirés du Programme PARSTAT de façon à capitaliser l'expérience déjà acquise sur le terrain.

Dans cette perspective, le dispositif doit viser trois objectifs principaux :

- alimenter en données fiables et pertinentes les dispositifs nationaux de suivi/évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté ;
- renforcer la comparabilité des informations statistiques dans les pays de l'UEMOA et partant, les dispositifs régionaux de suivi/évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté ;
- participer au renforcement des capacités au sein des INS.

Afin de tenir compte des contraintes fortes qui pèsent sur les INS de la sous-région – moins en termes financiers que techniques et humains -,

d'une part, et de la diversité des situations des ces instituts, qui varient d'un pays à l'autre, d'autre part, le projet est décliné en plusieurs scénarios. Ce jeu de variantes est basé sur un socle minimal, en deçà duquel il ne serait pas possible de descendre. Au-delà, des versions « à la carte » sont proposées, chaque pays pouvant choisir librement une option dans le cadre général proposé. Cette stratégie à deux niveaux (socle minimal pour tous, options plus ambitieuses « à la carte ») a été retenue pour éviter une convergence sur une option maximaliste, plus séduisante a priori, mais au bout du compte irréaliste. On rappellera pour justifier cette posture « modeste », le précédent des enquêtes sur les dépenses des ménages UEMOA 1996, à l'issue desquelles un dispositif excessivement ambitieux (reconduction des enquêtes dans tous les pays au niveau national) avait été préconisé, sans aucun débouché concret à ce jour.

Le choix est fait de proposer seulement quatre dispositifs.

Le socle minimal comprend un scénario :

- le dispositif n°1 : *enquête 1-2-3* sur l'emploi, le secteur informel (pour les activités non agricoles), la consommation et les modules qualitatifs, au niveau de la principale agglomération, en 2006.

Trois dispositifs plus ambitieux pourraient être adoptés par l'ensemble des pays ou certains, appelés ici options à la carte :

- Le dispositif n°2 : *enquête 1-2-3* sur l'emploi, le secteur informel (pour les activités non agricoles), la consommation et les modules qualitatifs, au niveau national, en 2006 ;
- Le dispositif n°3 : *enquêtes 1-2-3* sur l'emploi, le secteur informel (pour les activités non agricoles et agricoles), la consommation et les modules qualitatifs, au niveau de la principale agglomération, sur une période de quatre ans, à partir de 2006 ;
- Le dispositif n°4 : *enquêtes 1-2-3* sur l'emploi, le secteur informel (pour les activités agricoles et non agricoles), la consommation et les modules qualitatifs, au niveau national, sur une période de quatre ans, à partir de 2006.

Le tableau ci-après permet de comparer les caractéristiques des quatre dispositifs :

Tableau 4 : Propositions de dispositifs de suivi de l'emploi, du secteur informel et de la pauvreté

	Socle minimal		Options à la carte	
	Dispositif 1	Dispositif 2	Dispositif 3	Dispositif 4
Domaines étudiés	Emploi, sect. informel, consommation, modules qualitatifs	Emploi, sect. informel, consommation, modules qualitatifs	Emploi, sect. informel, consommation, modules qualitatifs, autres modules	Emploi, sect. informel, consommation, modules qualitatifs, autres modules
Champ géographique	Principale agglomération	National (urbain et rural)	Principale agglomération	National (urbain et rural)
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles	Activités non agricoles	Activités non agricoles et agricoles	Activités non agricoles et agricoles
Année de l'enquête	2006	2006	2006, 2008	2006, 2008

Le choix de l'instrument (*enquête 1-2-3*) est le même pour l'ensemble des scénarios. Il se justifie par ses qualités techniques reconnues de flexibilité et du besoin d'harmonisation des dispositifs statistiques de suivi des ménages au niveau régional.

Ce choix se justifie aussi pour des raisons liées au renforcement des capacités. La situation des INS de la région ne s'améliore pas et l'afflux des financements liés aux initiatives DSRP et Pays pauvres très endettés (PPTTE) ne permettra pas de régler le problème. Le manque de ressources humaines qualifiées a nui au déroulement du Programme PARSTAT. Pour pallier ces lacunes structurelles, un important investissement a été consenti afin d'améliorer les standards dans ce domaine et dans la re-qualification des équipes nationales impliquées dans le projet à toutes les étapes du processus d'enquête (de la définition du plan de sondage, à la production, publication et diffusion des premières analyses tirées de l'enquête).

Au-delà des résultats ponctuels qui ont été atteints, un tel effort ne prendra tout son sens que si les compétences acquises par les INS à travers le Programme PARSTAT peuvent être mises à profit en pratique. Le meilleur moyen de maximiser le rendement de cet investissement méthodologique lourd est de reconduire l'enquête, afin que les équipes nationales déjà formées puissent appliquer les procédures mises au point, notamment en tirant les enseignements des difficultés rencontrées en pratique. Le principe de renforcement des capacités trouverait son véritable débouché, dans la mesure où l'opération oeuvrerait dans le sens d'une véritable autonomie des INS sans sacrifier à la qualité des informations.

Par rapport à d'autres dispositifs mis en place actuellement dans la plupart des pays de la sous région (voir tableau sur la liste des enquêtes en cours ou en projet dans les pays de l'UEMOA), comme les enquêtes QUIBB, l'*enquête 1-2-3*

aborde les domaines étudiés de manière bien plus approfondie, en particulier les domaines cruciaux de l'emploi, des conditions de vie des ménages et de la consommation.

Le choix de la date (2006) pour la réalisation de l'enquête dans tous les scénarios permet d'amorcer une série d'indicateurs de suivi harmonisés, à périodicité minimale (tous les 5 ans) mais régulière. En effet, nous disposerons avec le nouveau dispositif de trois points dans le temps (1996, 2001/2002, 2006), partiellement comparable sur la première période (1996-2001/2002) et parfaitement comparable sur la période quinquennale suivante (2001/2002-2006). Il n'existe à l'heure actuelle aucune solution alternative permettant de fournir sur une période aussi longue (10 ans), des données

comparables à la fois dans leurs dimensions spatiales et temporelles. Il s'agit de la seule manière de s'assurer que les différences (entre pays) et les évolutions (dans le temps) constatées sont effectivement dues à des changements réels et non à des changements d'ordre méthodologique dans les dispositifs d'enquêtes. Les dispositifs qui sont actuellement mis en place dans chaque pays dans d'autres cadres ne possèdent pas cette propriété.

Le choix de 2006 est aussi conditionné par une appréciation réaliste des délais de maturation et de finalisation d'un projet de ce type (cf. expérience du Programme PARSTAT).

Quel que soit le scénario, le même type de montage institutionnel est proposé que pour le programme PARSTAT.

Commanditaire : Commission de l'UEMOA

Maîtrise d'ouvrage : AFRISTAT

Maîtrise d'œuvre : INS des pays concernés

Financement : à trouver

Ce montage permet d'assurer :

- Une réalisation simultanée des enquêtes,
- Une méthodologie identique entre les pays et donc des résultats comparables,
- Une assistance technique expérimentée.

Dans ce domaine institutionnel aussi, il faudra aussi cependant tirer profit de l'expérience passée pour améliorer les procédures.

Socle minimal : dispositif 1

Définition de l'enquête

Tableau 5 : Dispositif 1

Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs
Champ géographique	Principale agglomération
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles
Année de l'enquête	2006

Les domaines étudiés sont les mêmes que ceux des *enquêtes 1-2-3* réalisées en 2001-2003 prenant en compte en plus des phases 1 et 2 financées par l'Union européenne, la phase 3 financée par la Coopération française et pour certains pays par la Banque mondiale.

L'enquête serait réalisée au niveau de la principale agglomération de chaque pays. Il conviendrait cependant de rajouter la ville de Bissau, capitale de la Guinée-Bissau, pour couvrir l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA. On rappelle que la Guinée-Bissau n'avait pas fait partie de la composante emploi et secteur informel du Programme PARSTAT en raison des ressources humaines alors

limitées de l'INS pour l'ensemble des activités menées.

Les tailles des échantillons, semblables à celles des *enquêtes 1-2-3* réalisées en 2001-2003, sont présentées dans le tableau suivant. Les tailles des échantillons de la phase 3 seraient toutefois systématiquement portées à 1 000 ménages pour obtenir une plus grande représentativité des résultats. Les résultats de cette phase (consommation des ménages) pourraient servir à actualiser les pondérations des Indices Harmonisés des Prix à la Consommation (IHPC) qui datent de 1996.

Tableau 6 : Echantillons du dispositif 1

Pays	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Agglomération	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bissau	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	
Phase 1 Nb de ménages échantillon	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Phase 2 Nombre d'UPI échantillon	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	8 000
Phase 3 Nb de ménages échantillon	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	8 000

Les questionnaires seront semblables à ceux des *enquêtes 1-2-3* précédemment réalisées, à l'exception d'aménagements minimes s'ils sont jugés nécessaires, afin de rendre comparables les résultats dans le temps.

Quelques autres ajustements techniques pourraient être proposés, comme par exemple la saisie par lecture optique des questionnaires, après qu'un bilan méthodologique et technique ait été réalisé du programme PARSTAT.

En termes institutionnels, le montage est partiellement révisé. La Commission de l'UEMOA, désireuse de contribuer activement au dispositif de suivi de la pauvreté au niveau régional, prendrait en

charge l'ensemble du projet, et pas seulement les phases 1 et 2 (emploi et secteur informel) comme dans le cadre du Programme PARSTAT.

Options « à la carte »

Les *enquêtes 1-2-3* du programme PARSTAT et celles proposées dans le socle minimal portent seulement sur la principale agglomération de chaque pays.

Les informations collectées dans le cadre des *enquêtes 1-2-3* seraient d'un plus grand intérêt et plus utilisées si elles l'étaient au niveau national. La probable insuffisance des moyens empêche d'envisager la réalisation des *enquêtes 1-2-3*

simultanément au niveau national dans les huit pays. Il s'agit donc d'aller vers une mise en place progressive d'un dispositif d'enquêtes 1-2-3 au niveau national dans les pays de l'UEMOA.

Chaque INS choisit son dispositif, la seule contrainte commune étant la réalisation d'une enquête 1-2-3 dans la principale agglomération en 2006. L'inconvénient d'une telle approche est que du point de vue de la comparabilité spatiale entre les pays, la seule garantie du dispositif ne va pas au-delà du socle minimum. En revanche, le grand avantage de cette programmation à la carte est de laisser le choix à chaque INS de déterminer la marche à suivre, en fonction de ses propres priorités. Tel INS pourrait choisir de reconduire la phase 1 dans la capitale annuellement, avec une composante panel, tel autre pourrait privilégier une

Options à la carte : Dispositif 2

Définition de l'enquête

Les domaines étudiés sont les mêmes que ceux des enquêtes 1-2-3 du programme PARSTAT et ce dispositif ne prend aussi en compte pour le secteur informel que les activités non agricoles. La

extension géographique à d'autres villes voir au milieu rural, un troisième pourrait profiter du caractère modulaire de l'enquête 1-2-3 pour greffer à la phase 1 une enquête sur une thématique prioritaire du moment (par exemple l'éducation, la santé ou l'accès aux services publics, etc.), enfin un quatrième pourrait décider de ne rien entreprendre une année pour mieux préparer l'enquête de l'année suivante. Une telle démarche favorise bien sûr l'appropriation de l'enquête.

Trois dispositifs sont proposés ci-après : le premier consiste en la réalisation d'une enquête nationale en 2006, le deuxième en la mise en place d'un dispositif pluriannuel de collecte des données au niveau de la principale agglomération et le troisième est pluriannuel et au niveau national.

couverture de l'enquête nationale permettra d'une part d'obtenir des informations détaillées sur l'emploi, ce qui n'a encore jamais été réalisé dans les enquêtes nationales multi-objectifs.

Pour le secteur informel, les résultats obtenus au niveau national seront directement utilisables pour les comptes nationaux.

Tableau 7 : Dispositif 2

Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs
Champ géographique	National (urbain et rural)
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles
Année de l'enquête	2006

Les tailles des échantillons (voir tableau 8) au niveau national prennent en compte des échantillons de même taille pour la principale agglomération que dans le socle minimal. En dehors de la principale agglomération, il est proposé de distinguer le milieu rural du milieu urbain. Pour chacune des strates, les tailles des

échantillons seraient de 3 000 ménages pour la phase 1, de 1 000 UPI pour la phase 2 et 1 008 ménages pour la phase 3. Ces tailles d'échantillon pourraient être augmentées pour obtenir une meilleure précision des résultats si les moyens le permettent.

Tableau 8 : Echantillon du dispositif 2

Pays	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Nb de ménages échantillon P1	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	72 000
Nombre d'UPI échantillon P2	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Nb de ménages échantillon P3	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Dont	Cotonou	Ouagadougou	Abidjan	Bissau	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Nb de ménages échantillon P1	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Nombre d'UPI échantillon P2	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	8 000
Nb de ménages échantillon P3	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	8 000

Les questionnaires seront semblables à ceux des enquêtes 1-2-3 déjà réalisées pour le milieu urbain. Les questionnaires de la phase 1 (emploi) seront

cependant complétés afin de prendre en compte les spécificités de l'emploi dans le secteur primaire en se basant sur l'expérience déjà acquise dans d'autres PED (Mexique, Pérou, Maroc, etc.).

Options à la carte : Dispositif 3

Définition de l'ensemble du dispositif

Tableau 9 : Echantillon du dispositif 2

Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs (pauvreté subjective, gouvernance, démocratie), autres modules
Champ géographique	Principale agglomération
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles et agricoles
Années des enquêtes	2006, 2008

Partant du principe que l'enquête-emploi constitue le meilleur outil pour servir de pilier du dispositif d'enquête auprès des ménages (voir Stateco 95-96-97), il s'agit de réaliser une enquête de ce type tous les deux ans. Cette option est évidemment compatible avec le socle minimal présenté ci-dessus. Il s'agirait simplement d'ajouter les phases 2 et 3 et les modules qualitatifs en 2006, sur l'échantillon de l'enquête-emploi. Une périodicité annuelle de l'enquête emploi pourrait être envisagée si les moyens financiers et humains des INS le permettent.

L'intérêt de cette option est multiple. Elle permet la fourniture d'informations pertinentes en temps réel pour le guidage de la politique économique. Les propriétés de l'enquête-emploi sont les suivantes :

- légèreté et flexibilité ;
- facilement maîtrisable et « appropriable » compte tenu des capacités locales ;
- faiblesse des coûts ;

- fourniture d'informations centrales directement pour la conduite des politiques (chômage, accès à l'emploi, revenus). De plus, il est possible d'ajouter aisément des modules légers et variables suivant les années en fonction des besoins ;
- suivi en temps réel des principaux indicateurs de bien-être des populations ;
- internalisation des procédures d'enquêtes et renforcement des capacités des INS.

Une fois les procédures totalement maîtrisées, l'extension du champ de l'enquête - au-delà de la principale agglomération- peut être envisagée : principales villes, ensemble des zones urbaines, national (voir dispositif 4).

On rappelle qu'une stratégie de ce type a été retenue dans la plupart des pays en développement non africains (Amérique latine, Asie). En Afrique, elle a été adoptée avec succès à Madagascar depuis 1995.

Définition de l'enquête de 2006 et 2008

Tableau 10 : Dispositif 3

	Année de l'enquête	
	2006	2008
Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs	Emploi, secteur informel, modules qualitatifs, autres module
Champ géographique	Principale agglomération	Principale agglomération
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles	Activités agricoles

L'enquête 2006 de ce dispositif est strictement identique à celle du dispositif 1 du socle minimal. Les échantillons et les questionnaires sont semblables. La phase 1 de l'enquête 2008 de ce dispositif étudierait, toujours au niveau de la principale agglomération, comme pour l'enquête 2006, l'emploi et les modules qualitatifs. La phase 2 étudierait les activités du secteur primaire du secteur informel. Il s'agit plus précisément de l'ensemble des activités du secteur primaire non prises en compte lors de l'enquête 1 : agriculture (dont maraîchage), élevage, pêche, industries extractives, etc. Le secteur informel non agricole ne serait pas étudié au cours de cette

enquête 2008 car on suppose que les évolutions depuis 2006 ne seraient pas très importantes. Son étude serait reprise lors du nouveau cycle d'enquêtes, c'est à dire en 2010.

La phase 3 pourrait étudier d'autres domaines jugés prioritaires à partir de modules existant (éducation, santé, transferts des ménages, etc.) ou à élaborer. La consommation ne serait pas étudiée au cours de cette enquête 2 car on suppose que les évolutions depuis 2006 ne seraient pas très importantes. Son étude serait reprise lors du nouveau cycle d'enquêtes, c'est à dire en 2010, soit tous les quatre ans. Les tailles des échantillons sont

présentés dans le tableau 11.

Tableau 11 : Echantillons du dispositif 3

Pays	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Agglomération	Cotonou	Ouagadougou	Abidjan	Bissau	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	
Phase 1 Nb de ménages échantillon	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Phase 2 Nombre d'UPI échantillon	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1
Phase 3 Nb de ménages échantillon	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module

Pour l'enquête 2008, l'échantillon de la phase 1 serait renouvelé à la hauteur de la moitié des ménages par rapport à l'enquête 2006. L'échantillon de la phase 2 (UPI du secteur

primaire) serait intégralement celui obtenu à partir de la phase 1. La taille de l'échantillon de la phase 3 (au moins 1 000 ménages) dépendra du type de module.

Options à la carte : Dispositif 4

Définition de l'ensemble du dispositif

Tableau 12 : Dispositif 4

Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs (pauvreté subjective, gouvernance, démocratie), autres modules
Champ géographique	National (urbain et rural)
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles et activités agricoles
Années des enquêtes	2006, 2008

Ce dispositif, le plus complet, est un système d'enquêtes portant sur le suivi de la pauvreté, en particulier sur l'emploi, le secteur informel, la consommation des ménages et d'autres domaines socio-économiques. Les résultats attendus sont un ensemble d'informations et d'analyses sur la pauvreté aux niveaux national, des milieux urbains et ruraux et de la principale agglomération. Ce dispositif est très complet mais il pourrait être encore amélioré avec une périodicité annuelle de

l'enquête emploi et non tous les deux ans si les moyens le permettent.

Il existe aussi de nombreuses alternatives possibles pour une mise en place progressive de ce dispositif en jouant en particulier sur le champ géographique et sur l'inclusion totale ou partielle du secteur informel. Le choix du scénario est bien sûr tributaire des moyens disponibles.

Définition de l'enquête de 2006 et 2008

Tableau 13 : Enquête du dispositif 4

	Année de l'enquête	
	2006	2008
Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs	Emploi, secteur informel, modules qualitatifs, autres module
Champ géographique	National (urbain et rural)	National (urbain et rural)
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles	Activités agricoles

L'enquête 2006 du dispositif 4 est strictement identique à celle du dispositif 2. Quant à l'enquête 2008, elle est identique à l'enquête 2008

du dispositif 3 mais son champ géographique serait cette fois national. Les tailles des échantillons sont présentées au tableau 14.

Tableau 14 : Echantillons de l'enquête 2008 du dispositif 4

Pays	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Nb de ménages échantillon P1	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	72 000
Nombre d'UPI échantillon P2	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	8 000 minimum
Nb de ménages échantillon P3	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module
Dont	Cotonou	Ouagadougou	Abidjan	Bissau	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Nb de ménages échantillon P1	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Nombre d'UPI échantillon P2	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1
Nb de ménages échantillon P3	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module

Les tailles des échantillons (voir tableau 14) au niveau national prennent en compte des échantillons de même taille pour la principale agglomération que dans le socle minimal. En dehors de la principale agglomération pour chacune des strates, les tailles des échantillons seraient de 3.000 ménages pour la phase 1, de 1.000 unités de production agricole informelles pour la phase 2 en milieu rural et elles dépendraient du type de module retenu pour la phase 3.

Pour l'enquête 2008, l'échantillon de la phase 1 serait renouvelé à la hauteur de la moitié des ménages par rapport à l'enquête 1. Les questionnaires de la phase 1 (emploi, modules qualitatifs) sont évidemment identiques à ceux de la phase 1 de l'enquête 2006.

Approches complémentaires : mise en place de panels et évaluation de projets

La proposition ci-dessus, avec ses différentes options, s'inscrit principalement dans une perspective statistique. Il s'agit d'enrichir les systèmes d'informations statistiques nationaux, et tout spécialement les dispositifs de suivi de la pauvreté. Elle permet à la fois de les approvisionner en données fiables et actualisées sur des thématiques centrales et mal couvertes, tout en participant au renforcement des capacités des principaux acteurs nationaux, au cœur desquels se trouvent les INS. La reconduction d'enquêtes identiques (ici les *enquêtes 1-2-3*) offrent la possibilité non seulement des comparaisons spatiales mais également des comparaisons temporelles, qui permettent d'informer sur les résultats (output) des politiques. De plus, et en dépassant le stade de la production d'indicateurs agrégés, les enquêtes peuvent servir de matériaux de base pour réaliser des analyses approfondies, sur des thématiques directement liées aux politiques :

discriminations de genre sur le marché du travail, déterminants du chômage, du sous-emploi, de la pauvreté ou de la corruption, travail des enfants, rendement du capital humain (éducation, expérience) dans le secteur informel, etc.

Fondamentalement, l'enjeu de notre proposition est la reconduction de l'opération en 2006, sur la base minimale de ce qui a été entrepris dans le cadre du programme PARSTAT, avec le double objectif d'améliorer la qualité des données produites et d'ouvrir le chemin de la pérennisation du dispositif. Pour aller au-delà, trois pistes sont à prendre en considération. La première consiste à **élargir le champ géographique de l'enquête**. C'est ce qui a été discuté plus haut avec la formulation de plusieurs dispositifs « à la carte ». La deuxième s'aventure sur le front de l'innovation statistique, avec **la mise en place d'une composante de panel**. Jusqu'ici, le dispositif a été envisagé comme la reconduction d'enquêtes successives en coupes transversales. Or, le fait de ne pas suivre les mêmes unités statistiques (ménages, individus, UPI) d'une période à l'autre interdit d'emblée tout un champ d'analyses de grande valeur, notamment celles qui portent sur la compréhension des dynamiques individuelles. C'est d'ailleurs pourquoi dans les pays du Nord, ainsi que dans un certain nombre de PED dont le système statistique est relativement développé (Mexique, Pérou, etc.) une part de plus en plus importante des enquêtes comprend une composante de panel. A titre d'exemple pour illustrer les lacunes des enquêtes en coupe, prenons le cas de la dynamique du secteur informel et de la pauvreté. Sur le premier point, une des questions cruciales est d'apprécier le processus de croissance du secteur informel : les (ou certaines) unités de production informelles peuvent-elles accroître leur taille et évoluer vers le secteur formel, ou sont-elles condamnées à demeurer dans le secteur informel ? Il n'est pas possible de répondre à cette question avec des enquêtes en coupe, qui au mieux permettent de connaître l'évolution moyenne des caractéristiques des unités de production, sans que

l'on puisse savoir si les UP formelles d'aujourd'hui étaient des UPI hier. Ce type d'instrument ne permet pas non plus d'étudier les entrées et sorties de pauvreté des ménages au cours du temps. Cette incertitude conduit à des politiques sous-optimales, dans la mesure où il devient impossible de proposer des mesures différenciées suivant le type de pauvreté, chronique ou transitoire (Baulch, Hoddinott, 2000 ; Herrera, Roubaud, 2005). En conséquence, il serait tout à fait possible et recommandable que le dispositif proposé possède une composante panel, au moins sur une partie de l'échantillon de 2006. Ce dernier comprendrait alors un sous-échantillon de ménages enquêtés en 2001-2002 et en 2006 (1 000 ménages par exemple), tandis que le reste (2 000 ménages) serait constitué de nouveaux répondants à l'enquête. Si une telle configuration est plus exigeante en termes de stratégie de sondage (il faut être capable de retrouver les mêmes ménages à 5 ans d'intervalle), elle présente en contrepartie un certain nombre d'avantages substantiels en terme de potentiel analytique. L'expérience acquise à Madagascar dans ce domaine avec les *enquêtes 1-2-3*, où un certain nombre de panels ont été suivi avec succès, pourrait être mise à profit.

La troisième piste qu'il conviendrait de creuser pour accroître l'intérêt de l'opération, se place sur le plan de **l'évaluation de projets ou de politiques**. Comme on le sait, les stratégies de lutte contre la pauvreté accordent un rôle pivot aux dispositifs de suivi et évaluation. Si les enquêtes proposées ici répondent bien à l'objectif de suivi des politiques mises en œuvre (DSRP, OMD, etc.), elles ne renseignent que très marginalement sur l'évaluation de l'impact spécifique de ces politiques. Evaluer rigoureusement l'effet d'une politique, d'un programme ou d'un projet est une opération complexe, tout particulièrement lorsqu'on s'intéresse à leurs aspects distributifs ou leurs conséquences sur la pauvreté. Comment s'assurer que les résultats, par exemple positifs, obtenus par leur bénéficiaires sont bien dus à l'intervention elle-même, et non à des facteurs exogènes comme par exemple une embellie généralisée de la situation économique ? Il convient de souligner que la

recherche dans ce domaine est encore balbutiante. La mesure de cette situation paradoxale et plutôt inquiétante, lorsqu'on pense par exemple aux montants d'aide publique au développement alloués aux PED, sans que l'évaluation de leur efficacité ait été sérieusement menée, a conduit de nombreux chercheurs, notamment à l'instigation des institutions internationales, à investir massivement dans ce domaine (voir par exemple, Baker, 2000 ; Cogneau, Grimm, Robilliard, 2003 ; Banque mondiale, 2005). Ce nouveau champ d'application commence à être repris dans les cadres de référence pour le suivi et l'évaluation des DSRP et des OMD (AFRISTAT, 2005)

Pour mesurer l'impact d'un projet de développement, au moins deux questions doivent être examinées :

- ▷ Quels sont la cible et l'objectif du projet, et ces derniers sont-ils atteints ?
- ▷ Quelle est la méthodologie qui permet d'identifier de manière aussi rigoureuse que possible l'impact du projet, à la fois relativement à l'objectif qu'il s'est fixé, mais également de manière plus large, certains effets pouvant ne pas avoir été anticipés ?

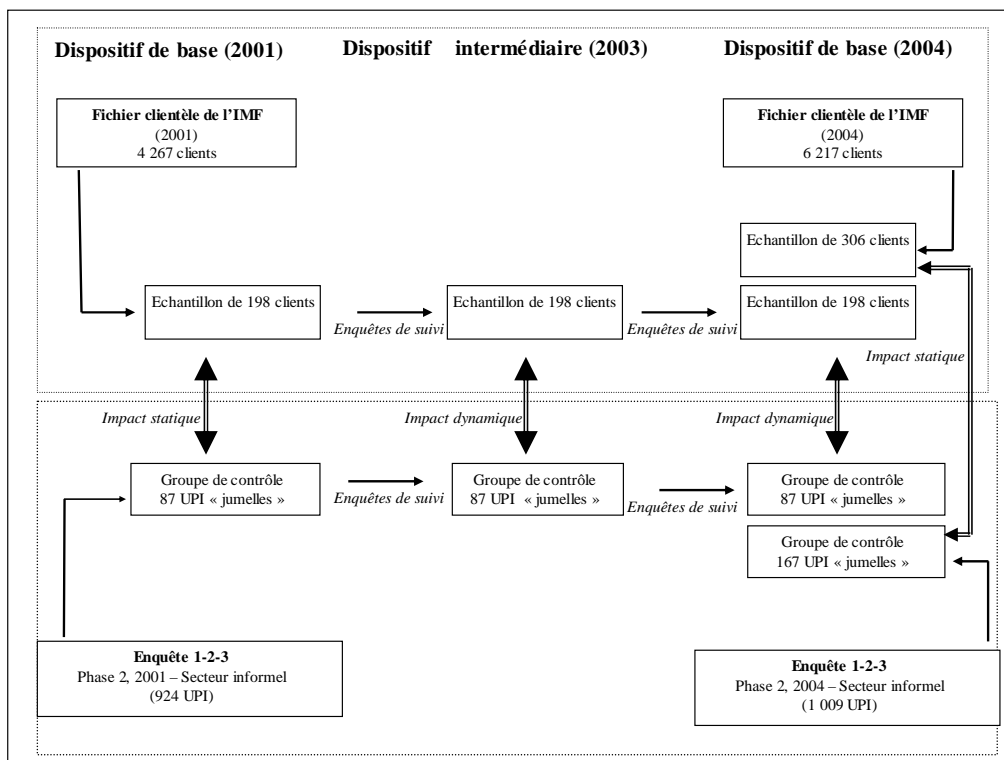
Comme déjà souligné, l'évaluation de l'impact d'un projet est un exercice complexe, en raison des multiples facteurs qui peuvent, au-delà du projet, expliquer les évolutions constatées. Prenons le cas d'une opération de micro-finance. Une évaluation consistant par exemple à observer l'évolution des revenus d'un groupe d'emprunteurs ne renseigne en rien sur l'impact du projet. Pour qu'il en soit autrement, l'évaluateur a besoin d'un contrefactuel, *i.e.* d'une estimation de ce que serait le niveau de revenu de l'emprunteur (ou de tout autre indicateur d'intérêt) s'il n'avait pas emprunté. Répondre à cette question impose concrètement que l'évaluateur puisse identifier un groupe de non-emprunteurs (ou groupe témoin) présentant des caractéristiques analogues à celles des emprunteurs afin de comparer l'évolution de leurs situations respectives (pour une application concrète, voir Gubert, Roubaud, 2004 et 2005). Cet exemple peut évidemment être décliné pour n'importe quel type de projet.

Encadré

Méthodologie de l'évaluation d'un projet de micro-finance à Madagascar

A la demande de l'AFD, DIAL a mis en place un protocole spécifique pour l'évaluation d'impact d'un projet de micro-finance à Madagascar (IMF). La méthodologie employée a consisté à suivre dans le temps deux types d'UPI, à savoir un échantillon représentatif de clients de l'IMF et un groupe témoin, et à comparer leurs performances relatives. En 2001, un échantillon de 200 clients a été tiré aléatoirement dans le fichier clientèle de l'IMF (4 300 clients). Le groupe de contrôle a lui été construit de façon quasi-expérimentale par une technique standard dite d'appariement, sur la base d'un score de propension (*propensity-score matching*), à partir de la phase 2 de l'enquête 1-2-3, réalisée par le projet MADIO à la même date. Ces deux groupes d'UPI ont ensuite fait l'objet de deux enquêtes de suivi, la première en mars 2003 et la seconde en septembre 2004. La nouvelle enquête 1-2-3 effectuée à cette même période par DIAL et l'INSTAT a également permis de renouveler le protocole de 2001. A l'échantillon de clients tirés en 2001 a été ajouté un nouvel échantillon représentatif de 300 clients tirés dans le fichier clientèle de l'IMF à la fin 2004, qui en comptait un total de 6 200. Ce protocole a permis de mettre en œuvre deux types d'analyse d'impact. La première a consisté à comparer la situation d'un échantillon de micro-entreprises clientes représentatives de l'ensemble de la clientèle de l'institution à celle d'un groupe de contrôle. A cette approche essentiellement statique, basée sur deux coupes transversales indépendantes, vient s'ajouter une évaluation dynamique, mobilisant les données de panel issues des enquêtes de suivi, et pour lesquelles les techniques en « double différence » peuvent être appliquées.

Le dispositif d'enquêtes (couplage enquêtes 1-2-3 / enquêtes clientèle)



Dans ce contexte général, la proposition consiste donc à coupler le système d'enquêtes 1-2-3 présenté précédemment à la mise en place de dispositifs *ad hoc* d'évaluation de projets. Telle quelle, les enquêtes de base serviraient à identifier le groupe témoin, en profitant de leur caractère

représentatif, tandis que le suivi dans le temps des « clients » et du groupe témoin seraient pris en charge par les bailleurs intéressés par l'évaluation du projet. Dans la mesure où tout l'enjeu consiste à identifier le groupe de contrôle et à isoler l'effet propre du projet, l'idéal serait de pouvoir mettre en

place le protocole avant le démarrage du projet. Dans cette perspective de type « expérimental », les deux groupes (traités / non traités) doivent être tirés aléatoirement parmi l'ensemble de la population éligible au projet, et faire l'objet d'enquêtes en amont et en aval (pendant et/ou après) du projet à évaluer. Ces conditions étant rarement réunies, à la fois parce que qu'on cherche à évaluer des projets déjà existants ou pour des raisons éthiques (impossibilité de tirer au hasard les bénéficiaires d'un projet), on doit souvent se contenter de méthodes « quasi-expérimentales », telles que celle utilisée à Madagascar.

L'avantage de cette configuration est de garantir l'indépendance des deux étages du dispositif (enquêtes statistiques, dispositif d'évaluation), sans interférence de l'un sur l'autre. Le choix des projets à évaluer et la définition des protocoles à mettre en place dans chaque cas devraient être déterminés au cas par cas, en fonction de l'intérêt de chaque bailleur potentiel et de sa capacité de financement. La seule contrainte à prendre en considération provient du champ géographique et des unités statistiques couvertes (ménages, UPI) par l'enquête de base. Ainsi, tout projet dont la cible est les ménages ou les UPI d'une ou plusieurs des agglomérations considérées constitue un candidat potentiel à l'évaluation d'impact. A l'instar de l'exemple de Madagascar, les projets de micro-crédit représentent une cible naturelle et parfaitement adaptée (notamment grâce à la phase 2), mais également l'ensemble des projets visant à accroître la productivité du secteur informel ou le bien-être des ménages (santé, éducation, formation, emploi, infrastructures, etc.). Si une telle approche était finalement retenue, il conviendrait bien sûr de veiller à ce que les dispositifs d'évaluation d'impact n'aient aucune conséquence négative sur la qualité des enquêtes de base.

Conclusion

Les *enquêtes 1-2-3* réalisées dans les Etats membres de l'UEMOA ont permis d'obtenir des informations inédites et d'un très grand intérêt.

Elles ont fourni des premiers résultats sur l'emploi (caractéristiques de l'emploi, du sous emploi et du chômage en lien avec la formation et les trajectoires personnelles), le secteur informel (conditions d'activité, main d'œuvre, contribution du secteur informel à l'économie, problèmes et perspectives), la consommation (niveau et structure de la consommation des ménages, pauvreté monétaire), la pauvreté subjective, la gouvernance et la démocratie.

La disponibilité régulière de ces informations est indispensable en particulier pour le suivi des politiques de lutte contre la pauvreté actuellement en cours dans tous les Etats membres de l'UEMOA.

Cet article présente différents dispositifs permettant de produire l'ensemble de ces informations selon une méthodologie harmonisée, celle des *enquêtes 1-2-3*, de manière pérenne.

L'arbitrage entre les dispositifs doit prendre en compte les domaines étudiés, le champ géographique, le champ d'activités du secteur informel et la périodicité des enquêtes. Le choix d'un dispositif doit nécessairement intégrer les moyens financiers et humains disponibles au niveau des Instituts nationaux de statistique, maîtres d'œuvre de ces enquêtes.

Il semble cependant qu'un consensus doive se faire sur le socle minimal proposé, à savoir une *enquête 1-2-3* en 2006 sur la principale agglomération des huit Etats membres de l'UEMOA. Cette enquête, maîtrisée maintenant par les INS, permettrait d'actualiser les données du Programme PARSTAT et aussi d'avoir une longue série avec les résultats de l'enquête de 1996 du Projet Prix UEMOA. Elle devrait prendre en compte l'ensemble des domaines couverts en 2001/2002 à savoir l'emploi, le secteur informel, les conditions vie des ménages et la consommation, ainsi que les modules qualitatifs.

En plus de ce socle minimal, certains INS pourraient mettre en place des dispositifs plus ambitieux par une plus grande couverture géographique et/ou temporelle, ainsi que des domaines. Ce dispositif pourrait être la base même du suivi de la lutte contre la pauvreté. La mise en place de tel ou tel dispositif dépend essentiellement des moyens humains et financiers disponibles à court terme mais aussi à moyen terme. En tout état de cause, s'appuyer sur les acquis du programme PARSTAT, notamment de la formation des équipes au niveau national et des leçons tirées de l'expérience afin d'éviter à nouveau les écueils rencontrés, plaident pour une reconduction des enquêtes dans des délais relativement courts. Du côté de l'offre, l'article méthodologique de ce numéro donne des pistes pour améliorer la qualité des enquêtes (réduction des délais d'enquêtes, amélioration de la cartographie, double saisie, ajustement des budgets aux spécificités nationales, etc.). Du côté de la demande, une attention plus forte devrait être accordée à la publication et la diffusion des résultats en temps réel. Enfin, l'utilisation des enquêtes pour la mise en place de dispositifs *ad hoc* d'évaluation de projets devrait enrichir leur usage et susciter l'intérêt de bailleurs potentiels.

En conclusion, le programme PARSTAT a permis, par la réalisation des *enquêtes 1-2-3*, d'améliorer de manière conséquente les statistiques sur l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Ce type d'enquêtes doit constituer un instrument de pilotage des économies de la région. Il est clair cependant que l'intérêt d'une telle opération ne prendra tout son sens que si elle est renouvelée, afin, d'une part, de suivre l'évolution

en temps réel de la situation et, d'autre part, de capitaliser l'expérience au niveau des INS pour renforcer encore les compétences et les normes de qualité en matière statistique. Il convient donc de profiter de cette expérience pour mettre en place un dispositif pérenne et de plus grande envergure, qui s'inscrive dans le cadre plus général du suivi et de l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté.

Références bibliographiques

AFRISTAT (2005), *Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour la conception d'un système d'information pour le suivi des DSRP et des OMD*, AFRISTAT, Département des Affaires Economiques et Sociales du Secrétariat Général des Nations Unies, PNUD, mars.

Baker J. (2000), *Evaluating the Impact of Development Projects on Poverty. A Handbook for Practitioners*, The World Bank, Washington, D.C.

Baulch B., Hoddinott J., eds. (2000), *Economic mobility and poverty dynamics in developing countries*, Frank Cass Publishers.

Cogneau D., Grimm M., Robilliard A.-S. (2003), « L'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté : l'apport des techniques de micro-simulations », in Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F., eds (2003), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, 2^{ème} édition, Paris, Economica/IRD, chapitre XIV, pp. 383-418.

Commission de l'UEMOA (2004), « Réunion de validation des résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel : relevé de conclusions », miméo, Ouagadougou, septembre.

Gubert F., Roubaud F. (2005), « Analyser l'impact d'un projet de micro-finance : l'exemple d'ADéFI à Madagascar », Document de travail AFD.

Gubert F., Roubaud F. (2004), « Le financement des très petites entreprises urbaines : étude d'impact d'un projet de micro-finance à Antananarivo (Madagascar) », *STATECO*, n° 98, pp.73- 83.

Herrera J., Roubaud F. (2005), « Poverty dynamics in urban Peru and Madagascar: a comparative approach », *International Planning Studies Journal*, Vol. 10, n°1, February, pp.21-48.

World Bank (2005), *Sourcebook of Tools for Institutional, Political and Social Impact Analysis*, Washington, D.C.